# APRÈS ART. 10 N° CL368

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mai 2021

#### CONFIANCE DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE - (N° 4091)

### **AMENDEMENT**

N º CL368

présenté par M. Morel-À-L'Huissier et M. Brindeau

#### ARTICLE ADDITIONNEL

# APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.